L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 4 AOUT 1889.

# La peine de mort
## PAR L'ÉLECTRICITÉ.

Les Etats-Unis attendent avec un extrême curiosité le résultat que fournira une récente et capitale invention dont l'essai sera prochainement tenté. Capitale est bien le mot juste, puisqu'il s'agit de l'appareil électrique qui remplacera les moyens grossiers usités jusqu'à ces derniers temps, servira à donner la peine de mort. D'un jour à l'autre, l'application de ce châtiment perfectionné sera faite à Auburn, sur un assassin nommé Joseph Kimmler. On ne nous dit pas si ce malheureux se montre flatté de l'honneur grand qui lui est réservé d'inaugurer cette expérience....

A part quelques formalités légales qui restent à expédier, tout est prêt. Les générateurs électriques, dont la puissance mortelle a été éprouvée par divers animaux de grande taille, sont dûment installés. Déjà, comme chez nous, quand une première à sensation se prépare, les journaux américains foisonnent d'indiscrétions. C'est à l'un d'eux que nous empruntons les détails suivants :

Voici d'abord comment s'écouleront les dernières heures du condamné. Il sera fixé sur son sort le matin même du jour de l'exécution. S'il en manifeste le désir, des consolations religieuses lui seront accordées. Aussitôt terminée cette suprême formalité les agents de l'exécution entreront dans sa cellule et on procèdera à la lecture de l'arrêt de mort.

Commence alors l'importante opération de la toilette. On enlève les souliers du prisonnier et on leur substitue une paire de brodequins, ressemblant à ceux que portent les soldats. Dans chacune des semelles, une plaque de métal est insérée. Ces deux plaques communiquent avec des fils traversant les talons. Pendant qu'un des aides opère le changement de chaussures, un autre lie les mains de manière qu'elles demeurent devant la poitrine, puis, autour du corps, autour des aisselles, il passe une solide courroie de cuir serrée sur le devant par une boucle et pourvue de chaque côté d'une agrafe.

Sur le sommet de la tête du patient, un troisième aide place une sorte de calotte en ébonite s'adaptant exactement à la forme du crâne et portant au centre un disque de métal. De l'intérieur de ce disque part un fil de cuivre élastique en spirale, qui, pressant les régions occipitales, établit un contact parfait. Au moment de coiffer le condamné avec la calotte, on introduira entre les fils de la spirale une éponge imbibée d'eau salée.

Ce dernier dispositif a probablement pour but de diminuer la résistance qu'opposeraient les cheveux au passage du courant électrique. On sait, en effet, que les solutions salines conduisent bien l'électricité.

La calotte est solidement assujétie à la tête par une mentonnière et par une petite lanière qui joint les tempes. Aussitôt mise en place la calotte, a lieu une manière de répétition générale de l'exécution. Cette épreuve, qui ne dure d'ailleurs qu'une fraction de seconde—et qui est faite à l'insu du patient—sert à déterminer sa résistance électrique. Un courant traverse son corps, trop faible pour être perçu, mais suffisant pour fournir à un ingénieur électricien placé dans la pièce voisine les données nécessaires.

La toilette achevée, le prisonnier quitte sa cellule se voit conduire à la chambre d'exécution où se trouvent déjà les personnes qui assistent ordinairement à de telles cérémonies, magistrats, journalistes, etc. On le place dans une chaise en bois solide, à dossier incliné. Les agrafes dont est munie la courroie qui passe sous les bras du patient viennent se fixer à des anneaux animés par un mécanisme spécial qui les fait glisser le long du dossier de la chaise et demeurer immuables dès qu'ils ont saisi les agrafes. Ce mécanisme sert à s'adapter aux différences de taille des condamnés. Le cas est même prévu de ceux dont la hauteur atteindrait sept pieds.

En face de la chaise est placé une sorte de tabouret sur lequel les pieds du condamné s'appuieront. Afin de s'accorder aussi aux différentes tailles, le siège du tabouret pourra se mouvoir en avant et en arrière, et le tabouret lui-même glissera à frottement dans une rainure. Dès que les pieds du sujet auront trouvé sur le siège leur position convenable, tout l'appareil sera solidement fixé.

Au plafond de la chambre pendent deux fils conducteurs isolés, pareils à ceux qui soutiennent les petites lampes à incandescence. Sur le mur, un cadran indiquera tout à l'heure l'intensité du courant. Près de là, le commutateur qui l'établit ou qui l'interrompt.

De toute la machine électrique on ne verra que ces seuls objets. Les dynamos, génératrices du courant, fonctionneront dans une autre partie de l'édifice.

Le patient dûment installé sur la chaise, les pieds contre le tabouret, on attachera l'un des fils au disque métallique de la calotte, tandis que l'autre communiquera par les fils sortant des talons avec les semelles des brodequins. Ceci fait, un voile noir est jeté sur le visage du condamné....

Et, à un signal donné, l'exécuteur fera circuler le courant.

Que se passera-t-il ? On ne saurait le dire avec exactitude, puisque Joseph Kimmler est le premier qui expérimentera ce genre de mort. Toutefois, il y a lieu de croire que si le courant est suffisamment en rapport avec la constitution physique du condamné—et l'épreuve préparatoire à la question le somme ne laisse guère de doute sur ce chef—celui-ci ne *ressentira rien*. Il faut entendre ici que le mot *rien* est pris dans son sens absolu.

En effet, pour qu'une sensation quelconque nous devienne perceptible, c'est-à-dire pour qu'elle arrive à nos centres nerveux, il faut qu'un temps relativement considérable s'écoule. Or, dans le cas qui nous occupe, on peut presque affirmer que le cerveau aura cessé de fonctionner bien avant que la sensation y soit arrivée, bien avant par conséquent que le condamné ait pu sentir le passage du courant à travers son corps.

Rappelons sur ce sujet une petite anecdote devenue classique. Le célèbre professeur Tyndall, faisant un jour des expériences en public, s'approcha fortuitement du circuit d'un courant assez violent. Il reçut la décharge et tomba sans connaissance. Quand il revint à lui, il se rappela très bien tout ce qui s'était passé jusqu'à son évanouissement mais il en ignorait absolument la cause. Il avait donc perdu l'usage de ses sens avant même de se savoir frappé.

CHARLES VIGNIER.

On parle de X...., dont la négligence est légendaire.

—Ce pauvre X.... ! Chaque fois qu'on le revoit, on dirait qu'il vient de perdre une tante.

—Mais oui, ses *ongles* sont toujours en deuil.

## Les bossus.

De tout temps, les bossus ont prêté pour être raillés. De nos jours, ils sont [illegible] à se moquer de leur [illegible]. [illegible] on les voit s'assembler pour en rire en commun. Il y eut une fois un "Club des bossus," où les bossus naturellement étaient seuls admis. Les dames pouvaient s'y faire recevoir, pourvu, bien entendu, qu'elles fussent en règle avec les statuts et [illegible] montrer non pas patte blanche, mais dos rond. On y faisait de la politique, mais joyeuse et d'un caractère tout spécial approprié à l'assistance; il fut un instant question de fonder sur la terre hospitalière d'Amérique une république de bossus, avec cette devise mémorable : "L'union fait la bosse."

Un jour, un avocat, membre de la corporation, et connu par son humeur plaisante autant que par ses opinions réactionnaires, monte à la tribune. A peine y a-t-il paru que de toutes parts on l'interpelle sur ses doctrines. C'était le temps où les députés de la gauche les plus avancés siégeaient sur les bancs les plus élevés de la chambre, ce qui leur avait fait donner le nom de "Montagnards."

—Que pensez-vous de la montagne ? crie-t-on à maître Cauvain.

—La montagne, répond-il sans s'émouvoir, j'en ai plein le dos !

Vous jugez si l'on rit.

Ce maître Cauvain, qui joignait à sa profession d'avocat celle de journaliste, et qui était attaché à la rédaction du *Constitutionnel*, ne tarissait pas sur sa disgrâce, et peu charitable pour les autres, il ne s'épargnait pas lui-même, ce qui faisait dire à ses confrères "qu'il avait l'humeur plus égale que la taille."

En quoi, comme nous l'avons dit, il était fidèle à la tradition, qui fait des bossus d'inépuisables railleurs.

Qui ne connaît, pour en avoir au moins entendu fredonner quelques vers, la fameuse "Chanson des bossus," qui débute par ce trait :

> Depuis longtemps je me suis aperçu
> De l'agrément qu'on a d'être bossu.
> Quand un bossu l'est derrière et devant,
> Son estomac est à l'abri du vent
> Et ses épaules sont plus chaudement.

Eh bien ! c'est un bossu qui l'a faite : le médecin Santeuil, neveu du poète de ce nom et qui était orné d'une bosse énorme dont il était le premier à rire, composa cet éloge de la bosse vers 1741, à l'occasion d'un repas auquel il avait convié tous les bossus de sa connaissance. L'illustre poète anglais Pope qui vivait au commencement du dix-huitième siècle était également bossu. Satirique mordant et ingénieux, Pope n'avait pas toujours ménagé les grands.

Un jour, le roi d'Angleterre, apercevant dans une rue de Londres le poète à bosse qui dans un récent écrit l'avait quelque peu égratigné, dit à ses courtisans :

—Je voudrais bien savoir à quoi sert ce petit homme qui marche tout de travers.

Pope l'entendit et cria en se retournant :

—A vous faire marcher droit.

La nature, qui n'est pas toujours respectueuse, s'est quelquefois amusée à tailler des bosses parmi les princes et les hauts seigneurs ; parmi les bossus de grand nom, on cite : Jean II, comte d'Armagnac ; Béranger Raymond, comte de Barcelone ; le célèbre duc de Parme, le prince de Conti, un prince de Condé, et surtout le fameux maréchal de Luxembourg, surnommé le "Tapissier de Notre-Dame", en raison du grand nombre de drapeaux qu'il avait enlevés à l'ennemi.

On sait son fameux mot en réponse au prince d'Orange, son adversaire, qui, furieux d'avoir été battu à Fleurus, à Lens, à Ste-Inkerque et à Nerwende, s'écriait :

—Je ne pourrai donc jamais battre ce bossu-là.

—Comment sait-il que je suis bossu ? dit le vilain infirme, il n'a jamais vu mon dos.

C'est le plus beau mot, de bossu que nous connaissons.

Les bossus conçoivent parfois l'idée d'exploiter la proéminence dorsale dont les a doués la nature. Témoin le fameux bossu de la rue Quincampoix qui, en l'année 1719, pendant la grande fièvre d'agiotage déchaînée par le financier Law, loua comme pupitre son échine complaisante à la foule qui se ruait sur les actions du Mississipi avec une extravagance et une frénésie sans pareilles.

Il paraît que l'ingénieux bossu gagna à ce métier 150,000 livres. Les garda-t-il soigneusement pour vivre ou, pris à son tour de la folie des spéculations, les laissa-t-il engloutir dans la débâcle de la chimérique entreprise à laquelle il avait prêté son humble mais lucratif concours ? L'histoire est muette sur ce point.

SÉCURITÉ EN CHEMIN DE FER.—Dans une opuscule qu'il a publiée, dernièrement, à Paris, sous ce titre, M. Félix Martin dit que les plus ferrés en matière de voyage, trouvent toujours quelque chose à apprendre. "Si vous mettez la tête à la portière, évitez de regarder vers la machine." Cet avis n'a l'air de rien, et pourtant il est utile. En regardant ainsi, vous vous exposez à recevoir dans les yeux soit des petits cailloux, soit des parcelles de coke, soit des escarbilles enflammées.

M. Martin cite l'exemple d'une personne qui perdit un œil de la sorte.

Lorsqu'il s'agit d'une parcelle de coke ou d'un petit caillou, le remède est fort simple et chacun peut se soulager instantanément. Il faut tout simplement faire descendre la paupière supérieure sur la paupière inférieure, ou de faire monter la paupière inférieure sur la supérieure, selon que le corps étranger est logé sous, l'une ou sous l'autre. Puis, quand les paupières sont ainsi superposées, frottez légèrement quatre à cinq fois de droite à gauche avec le médium.

Ce procédé réussit presque toujours.

Un mal qui est sans remède et celui qu'entraîne malheureusement trop souvent l'imprudence avec laquelle certains voyageurs se penchent trop avant hors de la portière, soit pour voir un site quelconque, soit pour parler à quelqu'un qui est à la portière d'un compartiment voisin.

C'est ainsi que fut tué récemment le secrétaire d'un député. Il eut la tête broyée contre la pile d'un pont.

Je ne veux pas laisser le lecteur sous cette fâcheuse impression, et j'ai recours au mot pour rire. Qu'on ne m'en veuille pas s'il n'est pas bien fameux. Ce sera la faute de M. Martin.

—Savez-vous quelle différence il y a, demandait un plaisant à ses compagnons de voyage, entre une gare et un train de chemin de fer ?

—Non, lui fut-il répondu.

—Eh bien, c'est que "*la gare demeure et ne se rend pas !*"

Calino est nommé conseiller municipal, et, dans ces fonctions, apporte un zèle sérieux et convaincu. Il veut tout voir, tout contrôler.

Arrive la discussion du budget. Calino, qui l'a étudié avec soin, demande la parole :

—Je m'aperçois, dit-il, qu'on a porté en dépense une somme de 8,742 fr. 65 pour les impôts irrécouvrables. Je voudrais bien savoir ce qu'on a fait de cet argent, et à quoi il a été dépensé.

## La Reine Victoria.

Le 20 juin 1887 il y a eu cinquante ans que la reine a succédé à son oncle Guillaume IV.

A propos de la célébration de ce jubilé, le *Voltaire* a retracé quelques phases de l'union si heureuse et si exemplaire de cette souveraine avec le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha.

"Le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha avait dix-sept ans lorsqu'il rencontra pour la première fois sa cousine Victoria chez sa mère, la duchesse de Kent. La jeune princesse avait le même âge. Ils s'aimèrent. C'est très simple.

"Un an après leur première rencontre, le roi Guillaume IV mourut, laissant la couronne à sa nièce Victoria. Le prince Albert crut voir s'évanouir les espérances conçues dans une heure de juvénile exaltation. Pouvait-il prétendre, lui, petit prince allemand, à la main de la puissante reine d'Angleterre ?

"Ce n'est pas tout rose que d'être princesse. Albert le désespoir dans l'âme, entreprit un voyage. L'inévitable voyage qui doit faire oublier ! A son retour pénétrant dans sa chambre de jeune homme, le premier objet qui frappe ses regards ce fut le portrait de sa cousine Victoria, qu'elle y avait fait placer à son insu. Il lui était donc permis d'espérer encore.

"A quelque temps de là, au milieu d'un bal de la reine, cour où le prince Albert figurait avec la reine, celle-ci, publiquement, détacha un bouquet qu'elle portait à son corsage et l'offrit à son cousin, et lui, déchirant aussitôt son habit, plaça les fleurs sur sa poitrine, Roméo et Juliette ! Hermann et Dorothée !

"Ce fut le 10 février 1840 que le prince Albert devint officiellement le mari de la reine. On sait qu'il ne fut jamais autre chose dans le gouvernement anglais. Mais quel mari !

"A l'occasion de son mariage, le gouvernement demandait aux Chambres qu'une dotation de 50,000 livres sterling fut allouée au prince-époux. Le Parlement marchanda poliment et en fin de compte, vota la dotation avec un rabais de 40 0/0. Le prince s'est vengé avec esprit de cette taquinerie d'épicier : il a donné à sa royale épouse huit enfants qu'il a faits plus tard détonctionnement.

"Ce n'est pas à dire qu'aucun nuage n'ait paru dans le ciel bleu de ce ménage heureux ! non, mais si rares, sitôt évanouis.

"Un jour après quelques paroles échappées à la vivacité de la reine, le prince Albert s'était retiré dans ses appartements. Après un peu de temps, la reine vint elle-même frapper à sa porte.

"—Qui frappe ? dit le prince.

"—C'est la reine.

"—Je prie la reine d'agréer mes excuses; mais j'ai besoin d'être seul.

"—Albert ! c'est votre femme, dit une voix plus douce.

"Et la porte s'ouvrit, et la réconciliation fut complète."

Voilà un mari de la reine qui s'entendait assez bien à mener les femmes !

DES JUGES QUI NE TRINQUENT PAS.—Un marchand de vin était poursuivi devant la 11me chambre correctionnelle de Paris, pour avoir falsifié les produits de son commerce.

A l'appel de son nom, le prévenu s'avance vers le tribunal, portant ostensiblement deux bouteilles, qu'il pose sur le banc, près de lui.

M. le Président.—Le vin que vous avez vendu à M. X. a été analysé. Il est plâtré, et de plus il contient une forte dose d'acide sulfurique.

Le prévenu.—Allez toujours mon président, j'ai de quoi répondre.

M. le Président.—Répondez de suite. Vous connaissez la prévention.

Le prévenu.—J'ai ici un bon avocat, mais j'en ai un autre, meilleur encore, ce sont les deux bouteilles. On dit que mon vin est mauvais ; eh bien ! goûtez-le, vous me direz ce que vous en pensez.

Le prévenu fouille dans sa poche, en sort un tire-bouchon et s'apprête à déboucher les deux bouteilles.

M. le président.—Que faites-vous là ?

Le prévenu.—Je veux, pardié, que vous goûtiez mon vin. Celui-ci est le même que celui que j'ai vendu. Voyez s'il est mauvais, et, là-dessus, il se met une bouteille entre ses jambes pour tirer le bouchon. (Rires).

M. le président.—Ah ça avez-vous perdu l'esprit ? Sachez que vous manquez là de respect au tribunal.

R. Comment voulez-vous juger de mon vin si vous ne le goûtez pas ? Si vous ne voulez pas le boire ici, je peux vous laisser les deux bouteilles, que vous emporterez chez vous. Vous verrez....

D. Vous n'avez pas d'explications à donner sur le rapport ?

R. Le rapport ne me touche pas. Je dis que mon vin est naturel comme un enfant qui vient de naître. (Rires). Si ce n'est pas, qu'on me condamne !

L'avocat plaide pour le facétieux falsificateur, qui est condamné à huit jours de prison.

En sortant, le condamné s'écrie : "C'est un peu fort tout de même ! Les juges n'ont pas voulu trinquer avant de juger mon affaire."

On parle, devant la douairière de B...., d'une jeune veuve inconsolable qui, depuis un an, va tous les jours déposer des fleurs et des larmes sur la tombe de son mari.

La douairière, du ton le plus naturel ;

—Et quand se remarie-t-elle ?

Calino est navré. Il n'est pas décoré !

—J'aurai demandé au ministre, raconte-t-il, le ruban rouge dans des termes qui lui auront déplu.

—Comment ?

—Il était très pressé. Je lui ai dit en passant : "Le cordon, s'il vous plait !"

Au jeu des petits papiers :

—Qu'est-ce que vous ne pouvez jamais voir et qui est, cependant, toujours devant vous ?

—Votre avenir !

Petites définitions :

Urne électorale.—Un flacon qu'il faut beaucoup agiter avant de s'en servir.

Coup d'Etat.—Opération césarienne.

Un client se rend chez un médecin oculiste, et lui exhibe son œil, orné d'une ophtalmie de premier choix.

Le médecin examine la partie malade sans y toucher.

—C'est bien, dit-il, revenez dans huit jours.

Le client laisse vingt francs sur la table et s'en va. Au bout de trois jours, seconde visite.

—Docteur, fait-il, ça va mieux.

—C'est tout simple, répond gravement le médecin.

—Comment ça ? Vous ne m'avez rien ordonné du tout.

—Monsieur, dit avec une majesté croissante le spécialiste, nous surveillons votre œil.

Deux gavroches jouant aux environs de l'hôtel des Invalides, quand vient à passer un des pensionnaires de l'hôtel ayant un nez d'argent.

—Regarde donc, dit l'un des gamins à son camarade, un invalide de la narine !

## Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé ? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie ; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps ! Le sang est le grand nutricier, ou, comme l'appelle la Bible,

### "La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes ?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance : G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczéma, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c. ; et est, conséquemment la meilleure.

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpassé du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

## Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valent $5 la flacon.

## BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 3 août 1889.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| Jusqu'ici cette semaine......... | $972,763 00 | $161,267 00 |
| Même temps la semaine dernière. | 704,847 00 | 124,772 00 |

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE — [illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE.

[illegible]

CHANGE.

[illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pas de ventes aujourd'hui.

ACTIONS ET BONS.

[illegible]

## BULLETIN COMMERCIAL.

### COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

[illegible]

MARCHÉS DIVERS.

[illegible]

MARCHÉ DE NEW-YORK, SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

[illegible]

MOUVEMENT DU COTON.

[illegible]

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.

[illegible]

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

[illegible]

MARCHÉ DU HAVRE.

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

[illegible]

RIZ.

[illegible]

FARINES. A LA BOURSE.

[illegible]

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE

[illegible]

PROVISIONS. A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE

[illegible]

EPICERIES.

[illegible]

FRUITS ET NOIX.

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible]

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

[illegible]

CHARBON

[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS

[illegible]

## Avis aux Contribuables.

La taxe de ville pour l'année 1889, due maintenant et perceptible au bureau du Trésorier de la ville, deviendra délinquante à partir du 10 août 1889, date à laquelle un intérêt de 10 pour cent par an s'y ajoutera.

J. N. HARDY, Trésorier.

24 juil—3t par sem au 10 août

## VAPEURS.

### Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

### LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville :

TOUS LES JOURS (le dimanche et le mercredi exceptés) à l'arrivée du train de 3 h. P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mouton's landing :

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.

Prix (aller et retour) pour toutes les localités, ce jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Elysian Fields.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 3 août
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 10 août
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 17 août.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine........................$100 et $120 et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième classe..........................$60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à J. E. DODART, Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 7 août, à 5 P. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Capt. Halsey.

[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.............................$40
Entrepont.....................................$20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO.

Avril—1 an Rue Carondelet No 41

## CHEMINS DE FER.

## Mississippi Valley ROUTE.

Louisville, New Orleans and Texas RAILWAY.

| Arrivées. | Départs. |
|---|---|
| No1 Fast mail 9:00a.m. | No2 Fast mail 4:00p.m. |
| No3 Express 5:43p.m. | No 4 Express 8:00a.m. |
| No5 Baton Rouge accomm'tion 10:10a.m. | No 6 Baton Rouge accomm'tion 4:10 p.m. |

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars-dortoirs Pullman entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et autres endroits jusqu'à Vicksburg. Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Les trains Nos 3 et 4 vont entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg, les trains Nos 5 et 6 vont entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et autres endroits sur la N. J. & C.; à Vicksburg avec la V. S. & P. et V & M. RR.; à Memphis avec les lignes divergentes sur Little Rock, Hot Springs, Kansas City, St-Louis, Chicago, Louisville, les villes de l'Est et tous les endroits du Nord.

Bureau pour les billets : 51 rue St-Charles.

P. R. ROGERS, E. F. REYNOLDS,
Agt. ass.-gen. p. pass. Commercial Agent.
E. W. HOW, A. M. COOKE,
Agent-gén. p. pass. Ass. G. M.
Memphis, Tenn. Nlle-Orléans, Lne.
4 nov—

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 34 rue Chartres et au dépôt, coin Press et Levee.

R. H. Garratt, D. G. Edwards,
Div. Pass. Agent, Gen'l Pass. Agent,
Nlle Orléans, Lne. Cincinnati, O.
24 mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie, Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

| Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans |
|---|---|
| Pacific Express, daily..........7:15 am | Atlantic Express, daily..........8:15 pm |
| San Antonio Ex. press, daily.. 7:30 pm | New Orleans Ex. press, daily... 8:05 am |

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

## LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest et [illegible]

## DR L. FERRIER,

Résidence, No 286 rue Esplanade.

Consultations, de midi à 1 heure, coin des rues Villeré et Ste-Anne ; de 1 à 2½ heures, coin des rues Canal et Rampart.

21juil—1m—dim mar jeu

## ASSURANCES.

Dix-neuvième Etat Annuel

—DE—

## L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

[illegible]

Total.......... $376,167 44

La tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., HENRIE LANAUX,
Secrétaire. Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 13 janvier 1889.

GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les sommes profits s'élevant à $29,315 96, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1889.

## MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet,

Dix-Neuvième Etat de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888 :

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

L'exposé précédent est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment par devant moi, notaire, ce [illegible] jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt commercial déclaré le 1er juillet, 1888 (CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital actions de la Compagnie, et de placer $84,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, W. B. Thompson,
G. W. Sentell, [illegible]
J. L. Lyons, [illegible]
Colonel T. L. Macon, [illegible]
E. Landry, [illegible]
Geo. Holloway, [illegible]
P. J. Oderdahl, [illegible]
W. A. Phelps, [illegible]
W. S. Wheeler, A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush, A. M. Lobdell,
Henry R. Marx, Lloyd R. Coleman,
F. J. Cockburn, [illegible]
R. T. Cotton, [illegible]
J. A. Blaffer, J. A. C. Wadsworth,
A. M. Bonnabel.

CHLORO-NAPTHOLEUM devrait être employé dans les lieux d'aisance, [illegible]

## Avis.

A. SIMON, la Compagnie, coin Dumaine et Bourbon.—Abonnement à toutes les publications [illegible]

---

## FEUILLETON.

No 2. Commencé le 2 août.

# DEUX SŒURS

PAR ANDRE THEURIET.

PREMIÈRE PARTIE.

### III

(Suite.)

Et cependant, Dieu sait si elle était [illegible] et grisement monotone, la vie [illegible] menait place Saint-François ! — [illegible] matin, hiver comme été, pluie ou soleil, Claudia et Françoise partaient pour les provisions en compagnie de la [illegible]. C'était l'unique sortie de la journée. Les mardis et vendredis, jours de marché, elles passaient en tous [illegible] la rue Sainte-Claire, où les paysannes [illegible] devant leurs paniers de légumes [illegible] de fromages ; puis elles allaient chez les fournisseurs, à travers les rues étroites [illegible] de la Filaterie et de Notre-Dame, [illegible] boutiques s'ouvrent dans une obscurité [illegible] ; et, par de nombreux passages voûtés, [illegible] les vieux quartiers [illegible] surveiller les apprêts du dîner [illegible] qui avait lieu dans une [illegible] à manger lambrissée de [illegible]. Après dîner, César, Prosper, [illegible] et Mme Tavan [illegible] au magasin. On enlevait le couvert et [illegible], les deux sœurs travaillaient [illegible] Pons de Pontos, de [illegible] et [illegible].

Cela durait jusqu'au souper qu'on servait invariablement à huit heures. A la suite de ce repas sommaire, on faisait cercle autour du poêle en hiver, devant la croisée ouverte, en été, et on causait longuement des affaires de la maison ou des menus incidents de la journée. Puis, quand la grosse voix du bourdon de Notre-Dame sonnait dix heures, on se souhaitait le bonsoir et les jeunes filles montaient au deuxième étage, se coucher dans la pièce qui leur servait de dortoir commun.

Le dimanche apportait quelques modifications à la monotonie du régime quotidien. On déjeunait [illegible] aux employés, et César, emmenait Prosper jusqu'aux Barattes ou à Sévrier, afin de humer l'air de la campagne et de s'ouvrir. Pendant ce temps, Mme Tavan et ses filles assistaient à la grand'messe de la cathédrale. On se retrouvait à midi dans la salle à manger, pour le dîner [illegible] pompeusement un [illegible] la chez le fameux pâtissier de la rue Filaterie. Après dîner, les vêpres ; puis Mme Tavan et ses filles s'en revenaient au logis par le chemin le plus long. Elles descendaient la rue Royale, dont tous les magasins étaient [illegible] fermés, et, s'il faisait beau temps, elle s'attardaient pendant une heure dans les allées ombreuses du Jardin public. Parfois, dans les longs jours, on trouvait des visites de cérémonie au salon ; droites et immobiles sur leurs sièges, Claudia et Françoise devaient écouter, en étouffant un bâillement, d'interminables considérations sur la cherté des vivres, l'insubordination des servantes, ou le sermon du matin. Elles s'en dédommageaient une fois seules, en se régalant dans l'embrasure de la croisée ouverte. Accoudées au coussinet de damas rouge, posé sur l'appui de la fenêtre, elles regardaient le lac bleuir, les bateaux et les yoles monter ou redescendre dans le chenal, les voyageurs traverser la place et courir vers le *Mont-Blanc*, dont le sifflet annonçait le dernier départ ;—elles écoutaient rêveusement les accords d'une musique militaire jouant dans les jardins du Pasquier, ou la causerie d'un [illegible] dans une [illegible].

Puis le crépuscule tombait. On se mettait à table et, après souper, quelques familles de commerçants de la rue Filaterie venaient jusqu'à onze heures faire une partie de *mariage*, en buvant le vin blanc et en croquant des *rissoles de carême* (pâtisserie sèche, au poivre et à l'anis).

Les distractions du genre de la partie de campagne au Parmelan étaient tout à fait exceptionnelles. Aussi constituaient-elles dans la vie domestique un remarquable événement. Pendant la semaine qui suivit cette dernière course en montagne, les péripéties de la montée ou de la descente furent le texte des conversations des deux sœurs. Chaque soir, au soleil couchant, laissant là leurs travaux de couture, elles s'appuyaient à la barre de la fenêtre et regardaient les montagnes se teinter au loin d'une belle couleur mauve. Alors elles se répétaient, pour la vingtième fois au moins, les détails de leur excursion, et le nom de M. Maurice Tournyer arrivait comme involontairement sur leurs lèvres. Françoise reparlait de sa bonne mine, de la souplesse et de l'élégance de sa démarche. Claudia vantait surtout la douceur de son regard à la fois caressant et pénétrant ; elle le trouvait très instruit, très brillant causeur,—avec quelque chose de poétique aussi dans sa façon de s'exprimer. Puis subitement, toutes deux devenaient silencieuses, comme si elles eussent voulu réserver pour leur for intérieur le surplus de leurs impressions. Les yeux perdus vers les crêtes vaporeuses de la montagne, elles y cheminaient en imagination en compagnie de Maurice Tournyer. Françoise se remémorait le plaisir secret qu'elle avait eu à marcher au bras du professeur dans l'obscurité du bois de sapins, avec de plus [illegible] fugitives lueurs ; Claudia revoyait le plateau du Parmelan, baigné de soleil, et Maurice, couché à ses côtés, lui désignant du doigt au loin une après l'autre les cimes neigeuses aux appellations sonores....

### IV.

Le dimanche d'après, elles se rendirent comme de coutume, avec leur mère, à la messe de la cathédrale. Au dehors, il tombait une pluie douce et dans le [illegible] portes battantes apportait une odeur humide qui se mêlait aux senteurs de l'encens. Cette humidité, qui s'évaporait en buées fines et s'ajoutait à la fumée des encensoirs, emplissait le grand vaisseau de la nef d'un jour bleuâtre où s'agitaient confusément les rangées de fidèles agenouillés sur des chaises. L'orgue raisonnait majestueusement, tandis que le prêtre et les diacres officiaient avec lenteur. Dans les stalles de noyer du banc d'œuvre, les chanoines, enveloppés de leur manteau brun doublé de rouge, suivaient l'office avec des gestes somnolents et béats. Les chantres psalmodiaient d'une voix bourdonnante ; de temps en temps la sonnette d'un enfant de chœur tintait, et l'orgue reprenait sa musique gravement berceuse. Comme on s'agenouillait pour l'élévation, Françoise poussa brusquement du coude le bras de sa sœur :

—Il est là, à droite, derrière nous, chuchota-t-elle.

Claudia laissa tomber son paroissien ; en le ramassant, elle se retourna, aperçut Maurice Tournyer et reploa ses dévotement sa tête dans ses mains, pour cacher une rougeur qui lui était montée au visage.—Appuyé à la barrière qui séparait la nef des bas côtés, le professeur se tenait debout, l'œil fixé sur les jeunes filles. Le jour blanc, tombant d'une des verrières supérieures, l'éclairait jusqu'à mi-corps, montrant sa taille svelte, bien prise dans une jaquette noire boutonnée sur la poitrine, son col blanc rabattu dégageant bien le cou, sa tête aux cheveux coupés en brosse, sa barbe noire fourchue encadrant son visage à l'expression fine et sérieuse. Attentif, les bras croisés, il avait, grâce à ses cheveux noirs très ras et à sa barbe foncée, un peu l'air d'un puritain, mais d'un puritain au regard très tendre.

Claudia vit tout cela d'un clin d'œil ; puis, honteuse de sa profane curiosité, se reprochant de mêler aux méditations pieuses des pensées et des préoccupations défendues, elle se prosterna sur sa chaise, courbée, la figure sur son paroissien ouvert et s'interdit de regarder davantage derrière elle. Mais elle ne put néanmoins s'empêcher de se [illegible] la [illegible] ; bien qu'elle tint ses yeux clos, elle conservait la vision très nette de ce beau garçon, dont il lui semblait sentir le regard caressant se poser sur sa nuque. L'orgue se mit de nouveau à résonner et elle l'écouta avec délices, lui trouvant tout à coup des accents d'une tendresse et d'une effusion toutes célestes.

En revenant de la cathédrale par le pont Morand, Claudia et Françoise, avec cette prudente hypocrisie qui se développe instinctivement chez les filles les plus honnêtes, se gardèrent, devant leur mère, de faire la moindre allusion au touriste du Parmelan aperçu dans l'église. Mais lorsqu'elles se retrouvèrent seules dans leur chambre, où elles étaient montées sous prétexte d'ôter leur chapeau, Françoise dit à son aînée ;

—Tu sais, ma chère, il est venu à la cathédrale pour nous voir.

—Quelle idée ! murmura Claudia, voilà pourtant comme tu te montes la tête, ma pauvre Fanchon !

—Je ne me monte pas la tête, réplique la cadette avec une moue de dépit, car je ne suis pour rien dans sa curiosité.... Si j'ai dit "nous," c'était pour ne pas effaroucher ta modestie.... Il est venu pour te voir....

—Qu'en sais-tu ? demanda Claudia en rougissant.

—J'en suis sûre.... Je l'observais en dessous, et il te dévorait des yeux.... Il est amoureux de toi, ma chère !

—Tais-toi ! s'écria la sœur aînée en baissant la tête et en se précipitant dans l'escalier....

L'après-midi, au sortir des vêpres, comme il pleuvait, Mme Tavan ramena ses filles tout droit au logis, et on s'installa dans le salon.—Cette pièce, qu'on n'habitait guère que le dimanche, avait un aspect glacial et inhospitalier, avec ses rideaux de damas brun, méthodiquement croisés, son piano droit plaqué contre le mur et hermétiquement fermé, ses meubles d'acajou symétriquement disposés en demi-cercle, et ses plantes vertes artificielles qui dressaient rigidement sur une table oblongue leur immobile végétation de papier.

Toute la famille était là et s'ennuyait consciencieusement. Mme Tavan, en robe de cachemire noir, feuilletait un prospectus des prix courants d'une maison de rubanerie ; sur le fond blanc et or du papier de tenture, son profil irrégulier, énergique et mobile se dessinait avec un relief de médaille : les bandeaux grisonnants et crêpés, assez épais encore et se nouant en un modeste chignon sur la nuque brune et maigre, le front busqué, l'œil luisant sous une paupière ombragée d'un sourcil très noir, le nez retroussé aux ailes frémissantes, la bouche aux lèvres serrées, le menton plein et proéminent. Les deux sœurs, assises près de la table oblongue, lisaient distraitement, l'une un journal de modes, l'autre l'*Introduction à la vie dévote*. César Dumoulin, debout dans l'embrasure de la croisée, tambourinait contre la vitre, en regardant les larges gouttes de pluie ruisseler au dehors sur les carreaux.

Tout à coup on sonna, et la cuisinière, ouvrant la porte du salon, annonça :—M. Maurice Tournyer.

Claudia, sans détacher les yeux de dessus son livre, fut prise d'un battement de cœur ; Françoise regarda en dessous la figure surprise de Mme Tavan et se demanda avec anxiété :—Comment maman va-t-elle le recevoir !—L'oncle César s'était vivement retourné et allait au-devant du visiteur.

Maurice Tournyer, un peu intimidé, mais sans gaucherie, s'inclina cérémonieusement devant Mme Tavan et ses filles, puis tendit la main à M. César et lui adressa tout d'abord la parole.—Il venait, dit-il, de la permission qui lui avait été si aimablement accordée et il venait s'informer de la santé de ses compagnons de voyage.

—Tout s'est bien passé, répondit froidement l'oncle César, ces demoiselles ont été enchantées de leur promenade.... Ma chère Augustine, ajouta-t-il en présentant le visiteur, M. Maurice Tournyer est le jeune homme dont je t'ai parlé et qui nous a guidés au Parmelan.... M. Tournyer est professeur au collège.

Mme Tavan répondit par une glaciale inclination de tête et invita le professeur à s'asseoir. Les deux sœurs, en contenant ce accueil plus que cérémonieux, se sentaient des piqûres d'aiguille aux tempes. Maurice devinait qu'on le recevait un peu comme un intrus, pourtant il ne se démontait pas et commençait longuement les péripéties de l'ascension. La conversation néanmoins se traînait languissante et l'oncle César ne faisait rien pour la ranimer, quand, tout à travers l'entretien, il échappa à Maurice Tournyer de dire qu'il avait passé son enfance à Albertville. Or Albertville était le pays natal de feu M. Tavan, et c'était là que Mme Tavan avait vécu pendant les premières années de son mariage. Justement, il se trouvait que Maurice connaissait la famille du défunt ; il existait même entre lui et les Tavan une lointaine parenté.... Il y eut alors un soudain changement dans les manières de Mme Tavan : tout ce qui se rattachait à ce mari si violemment aimé prenait aux yeux de la veuve un intérêt capital. Elle s'échauffa, questionna le jeune homme sur le pays et sur leurs connaissances communes, fut enchantée de ses réponses et le prit brusquement en gré.

Claudia, qui jusque-là avait eu le cœur anxieusement serré, commença de respirer. L'oncle César n'en revenait pas de voir sa sœur si accueillante avec un étranger ; il se détendit à son tour, sa physionomie s'épanouit, et il mit le professeur complètement à l'aise. Sur ces entrefaites, Prosper Baduel rentra et ne parut qu'à demi surpris de se rencontrer avec le touriste du Parmelan. Il avait été touché et flatté, pendant l'excursion, de la familiarité bonne enfant de ce compagnon de voyage ; il ne lui déplaisait pas, aux yeux de ses confrères du commerce d'Annecy, de montrer qu'il était en relation d'intimité avec un professeur du collège. Aussi répondit-il cordialement à la poignée de main de Maurice. La glace était rompue, et quand M. Tournyer se leva pour prendre congé, Mme Tavan le reconduisit jusque sur le palier ;

—Nous recevons, lui dit-elle, quelques amis tous les dimanches soir.... Si vous voulez bien, monsieur, vous joindre à eux, nous aurons grand plaisir à vous voir, et je serai ravie de causer d'Albertville avec vous.....

Maurice Tournyer n'eut garde d'oublier cette invitation, et dès la semaine suivante, il assista à la soirée hebdomadaire des Dumoulin. Sa présence donna à ces réunions du dimanche une animation qu'elles n'avaient jamais connue. Outre que le jeune homme était un aimable causeur, il possédait une jolie voix et il était bon musicien. Le piano longtemps muet recommença à résonner dans le salon blanc et or de Mme Tavan. Françoise, qui, depuis sa sortie du couvent, avait renoncé à jouer, lorsqu'elle n'avait d'autres auditeurs que l'oncle César et Prosper, se reprit d'un goût très vif pour la musique, du moment où il s'agit d'accompagner le professeur. M. Tournyer charma les habitués du dimanche en leur chantant des romances et des fragments d'opérette qu'il détaillait fort spirituellement. Bientôt, parmi la société commerçante d'Annecy, il ne fut bruit que des talents du professeur de rhétorique et de l'agréable façon dont on s'amusait maintenant chez les Tavan. Certaines familles de négociants intriguèrent pour être invitées, et cela donna à la maison du *Fil de la Vierge* un relief dont l'amour-propre de Mme Tavan et de l'oncle César fut flatté.

Le professeur ne se contentait pas d'être agréable, il rendait aussi des services utiles. Sachant l'italien, il s'était mis à disposition de M. Dumoulin pour répondre aux lettres d'une maison de Turin avec laquelle le *Fil de la Vierge* était en affaires. Il avait gagné les bonnes grâces de Prosper Baduel, dont l'instruction était très imparfaite, en devinant ses désirs et en s'offrant à lui donner quelques leçons de grammaire et de style. Bref, en moins d'un mois, il avait eu l'art de se rendre indispensable et il était devenu l'hôte de la maison Dumoulin.

Cette intimité inespérée fut pour les deux jeunes filles une nouveauté pleine de secrètes et sourdes délices. Elle transformait complètement leur vie jusqu'alors si une et si froide. Elle la colorait et la réchauffait. Sans accuser de préférence pour l'une ou pour l'autre sœur, Maurice Tournyer partageait entre Claudia et Françoise les mêmes délicates attentions, le même empressement aimable et respectueux. Et aussi, doucement bercées dans un rêve de discrète tendresse, elles goûtaient toutes deux sans arrière-pensée jalouse, ce qu'il y a de plus suave, de plus pur et de meilleur dans l'amour,—l'espérance.

### V.

—Êtes-vous sûre, mademoiselle Claudia, que nous tenions le bon chemin ?

—Très sûre, monsieur.... Nous venons tous les ans, à cette époque, déjeuner aux Grangettes, et je connais le pays mieux que mon oncle.... En suivant ce raccourci, nous serons à la ferme un quart d'heure avant la voiture.

Entre deux haies au pied desquelles courait un filet d'eau limpide, Maurice Tournyer et Claudia Tavan grimpaient une sente ombragée çà et là par des noyers. Devant eux, parmi les pâturages et les vergers, le village de Dingy s'éparpillait entre quatre ou cinq petits hameaux dont les toits bruns fumaient sous les arbres. Derrière, les prairies en pente douce dévalaient jusqu'à la gorge où le Fier, entre deux haies boisées, roulait ses eaux poissonneuses.—On entrait en octobre ; des brumes légères flottaient encore dans les fonds ; l'air sonore et frais résonnait des claquements de fouet et des bruits de roues de la voiture où l'oncle César, Françoise et Prosper Baduel étaient restés avec les provisions.

—Je viens aux Grangettes depuis ma petite enfance, poursuivait Claudia ; il n'y a pas un arbre, pas une plaque de mousse sur les murs, qui aient changé depuis ce temps-là.... Nos *granger*s, le père et la mère Bonvard, n'ont pas changé non plus ; ils ne me paraissent pas plus vieux aujourd'hui qu'il y a une quinzaine d'années.... Ils se sont mariés à la ferme quand ils avaient vingt-cinq ans ; ils en ont maintenant soixante-dix et ils s'aiment encore comme deux tourtereaux.... C'est plaisir de les voir !

—Ce sera un double plaisir pour moi de les voir avec vous, répondit galamment le professeur.

(*A continuer.*)

Deux Marseillais, qui s'étaient perdus de vue depuis quelque temps, se rencontrent sur la Canebière :

—Hé d'où sortez-vous ?

—Je viens de faire le tour du monde !

—Té ! et moi aussi.

—Tiens, c'est prodigieux ; je ne vous ai pas rencontré !